

M et Mme BOURDIS Bruno
21 Rue De L'Argentière
38360 SASSENAGE

Sassenage, le 1^{er} Juin 2017.

Mme BOURDIS Evelyne
19 Rue De L'Argentière
38360 SASSENAGE

Mme SUAUBOURDIS Annie
5 Impasse Des Maraîchers
38360 SASSENAGE

Madame, Monsieur,

Suite à notre entretien du 19 Mai dernier avec Monsieur le Commissaire Enquêteur, nous tenons à vous faire part de nos inquiétudes sur le projet PORTES DU VERCORS, en général et sur la Voie Métropolitaine en particulier.

Nous sommes directement impactés par cette dernière en tant que riverains et propriétaires foncier.

Sur le projet en général :

Même si cette enquête porte uniquement sur la « loi sur l'eau et sur les espèces protégées », nous nous inquiétons quand même sur le type de constructions qui vont être érigées sur Sassenage et surtout de la densité et la hauteur des bâtiments.

Pour nombre de sassenageois, il est hors de question que ce qui se construit actuellement sur la Presqu'île soit copié/collé sur notre commune. Sassenage et son agglomération ont besoin de logements et de logements sociaux certes, mais pas à n'importe quel prix. Nous sommes attachés à notre cadre de vie et nous ne laisserons pas faire n'importe quoi.

D'autre part, il est incompréhensible que, si l'enquête porte bien sur la loi sur l'eau, celle-ci se fasse avant les conclusions de l'étude en cours du PLAN PREVISIONNEL DES RISQUES D'INONDATION DRAC. En effet, les cartes actuelles sur les risques d'inondations, classent toute cette zone en aléas moyens et forts. Si vous la passez en « ZONE D'INTERET STRATEGIQUE » avant les conclusions de l'étude PPRI DRAC, vous passez en force et vous vous accordez, de fait, le droit de construire, quels que soient les risques !

En tant qu'anciens agriculteurs, nous sommes bien placés pour vous dire que, dans cette zone, la nappe phréatique est très haute. Dès que l'on creuse, ne serait-ce que d'un mètre, l'eau est là. Dès qu'il y a de fortes pluies, la nappe monte et l'eau « pose » dans les champs, c'est-à-dire qu'elle affleure en surface.

Quelles vont être les conséquences de ces nouvelles constructions sur l'habitat existant ? Ne vont-elles pas créer un « couloir de propagation » en aval ? Quelles seront les nouvelles contraintes urbanistiques pour les zones 2 et 3 ? Avez-vous étudié toutes les conséquences de ce « bétonnage » ?

Ne mettez-vous pas la charrue avant les bœufs ? Est-ce volontaire de votre part ? Si oui, pourquoi ? Craignez-vous que les conclusions de cette étude mettent à mal la faisabilité des PORTES DU VERCORS ? Ou que ce soit la mise en place du PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL qui annihile votre projet ? Serait-ce cela la cause de cette étrange précipitation ? Sinon pourquoi bacler en 3 mois un programme de logements qui s'inscrit sur 10 ans ?

En conclusion, sur ce point, nous demandons à ce qu'aucune décision ne soit prise à l'issue de cette enquête sans connaître, au préalable, les conclusions de l'étude du PPRI Drac .

Sur le projet de la Voie Métropolitaine :

Là aussi, il y a beaucoup trop de questions sans réponse.

Quid du CABLE ? Le rapport coût/rentabilité ne semble pas plaider en sa faveur. Mais ce tracé « La Poya -> Presqu'île » est-il judicieux ? Aucun parking n'est prévu au pied des stations. Où vont se garer les automobilistes pour prendre le câble ? Les habitants du plateau du Vercors et du Nord de Sassenage ne vont pas tous venir à pied, à vélo ou en transports en commun !

Il serait peut-être plus judicieux que la gare de départ se situe au Nord de Sassenage pour capter les déplacements automobiles de cette population et soulager la RD 1532 de toute cette circulation. Une étude à telle était faite en ce sens ?

Pour revenir sur la Voie Métropolitaine à proprement dit, il semblerait que dans un premier temps, elle soit qualifiée uniquement en piste cyclable (emprise de 40 à 45 mètres de large quand même !). Elle va couper en 2 plusieurs propriétés. De quelle manière allez-vous procéder pour l'achat des terrains ? Allez-vous acheter la totalité des parcelles ou uniquement la partie impactée par la voie ? A quel prix allez-vous acheter ces terrains ?

Ces parcelles sont actuellement cultivées, des engins agricoles pourront-ils franchir facilement cette voie ?

D'autre part, pourquoi ne pas ouvrir cette voie à la circulation automobile de suite ?

Ce qui nous inquiète c'est, dans un 1^{ER} temps, le trafic poids lourds sur la Rue de l'Argentière, induit pendant toute la durée des travaux sur cette 1^{ère} zone et, dans un 2nd temps, celui induit par les automobiles des habitants des 750 nouveaux logements construits. On peut rêver mais même dans 10 ans, 100% de cette population ne se déplacera pas uniquement à pied, à vélo ou en transport en commun.

Nos habitations sont construites en bordure de cette voie et ce que nous vivons, déjà aujourd'hui, est insupportable : 13.000 véhicules jour et 70 décibels mesurés. Nous n'en accepterons pas davantage !

De surcroît, cette voie est dangereuse. Depuis l'ouverture du Pont Des Martyrs, il y a déjà eu 5 morts !

Elle n'a pas été calibrée pour accueillir autant de véhicules, notamment les bus et poids lourds.

Depuis plus de 10 ans, on nous a promis dans un 1^{er} temps d'aménager cette voie puis, avec le projet PORTES DU VERCORS, de dévier la circulation sur la Voie Métropolitaine. Aujourd'hui, votre projet ne va pas dans ce sens.

Encore une promesse non tenue !

Un autre projet, promis depuis de nombreuses années, qui permettrait d'améliorer la qualité de vie des riverains de la Rue de l'Argentière : la Voie de contournement des Iles.

Ces 2 projets combinés permettraient de capter une grande partie de la circulation de transit qui se fait actuellement sur la Rue de l'argentière.

Mais là aussi, promesse non tenue !

Il est bien connu que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent ! Alors on ne veut plus de promesses, mais des engagements et des faits !

En conclusion, sur ce point, nous demandons à ce que la voie Métropolitaine, soit ouverte, dès sa création, à la circulation poids lourds et automobiles.

Pour résumer nos propos, nous nous étonnons sur l'opportunité de cette enquête et nous interrogeons sur les motivations de sa précipitation :

- Prématurée par rapport à l'étude en cours du PPRI Drac : conséquences sur le reste de la plaine en cas d'inondation et préconisations sur cette zone
- Prématurée par rapport au projet dans son ensemble : hauteur et densité des constructions
- Incomplète : Ne prend pas en compte les conséquences sur le trafic de la Rue De l'Argentière et le quotidien de ses riverains
- Incomplète : nombre de questions restent sans réponse même après entretien avec Monsieur le commissaire Enquêteur

Nous espérons que vous voudrez bien prendre en compte ces remarques.

BBauriedes

Benoît
Ponce